

[Traduction]

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, l'amendement proposé par mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), devrait trouver l'agrément de tous les députés. Il m'a été agréable d'entendre l'intervention du député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) et il me semble que ce qu'il a dit est susceptible d'intéresser l'ensemble des Canadiens. Je suis sûr que tous les Canadiens souhaitent la réduction du fardeau fiscal des économiquement faibles. On a bien souvent l'impression que, pour le gouvernement, il s'agit simplement de leur lancer un «Joyeux Noël» sans plus se soucier du reste. Je pense qu'il aimerait que les économiquement faibles soient des êtres invisibles, ce qui lui permettrait d'oublier leurs problèmes.

C'était, hier, une journée exceptionnelle à la Chambre des Communes. Le député de York-Simcoe (M. Roberts) a pris la parole pour s'indigner de la façon dont les journalistes canadiens s'acquittent de leurs responsabilités. Le *Globe and Mail* rapporte dans son numéro du 13 décembre ce que le député de York-Simcoe a déclaré à Thunder Bay:

M. Roberts a rappelé la longue querelle au sujet de la réforme fiscale qui a atteint son point culminant la semaine dernière, lors de l'adoption de la nouvelle loi fiscale par suite de l'imposition de la clôture et a déclaré qu'elle ne représentait nullement une véritable réforme fiscale. Il a ajouté que le gouvernement ne savait pas de quelle base économique ou industrielle il voulait doter le pays dans 10 ans d'ici et que, sans cette vue d'ensemble, il était impossible d'effectuer une véritable réforme.

Il a signalé qu'il en va de même pour la loi sur la concurrence et la politique en matière de placements étrangers.

Les journalistes devraient, me semble-t-il, vérifier l'exactitude des déclarations reproduites dans le *Globe and Mail*. Ces déclarations reproduites dans un article signé par John Slinger, correspondant du *Globe and Mail*, ont-elles effectivement été faites à Thunder Bay? Je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face. J'ai été étonné de le voir se lever hier à la Chambre et se lamenter pendant une quinzaine de minutes sur un article de journal. En règle générale, lorsqu'on passe autant de temps à se lamenter sur ce que rapporte la presse, c'est qu'il s'y trouve plus de vérité que de fiction. Il était déplorable de voir le député pleurer et le sang couler sur le beau tapis vert. Quelqu'un quelque part a dû le poignarder. Peut-être s'inquiète-t-il un peu de son poste actuel de secrétaire parlementaire.

L'amendement proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), s'il était accepté, signifierait, pour les gens qui ont un revenu imposable de \$500, une imposition de \$10, comparativement à \$85 selon les propositions actuelles du gouvernement. Je suis certain que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) entendra raison. Après tout, l'amendement, s'il est accepté, touchera un grand nombre de ses commettants. De plus, l'adoption de l'amendement par la Chambre mettra fin au débat et nous pourrons passer à des

questions plus importantes. Le gouvernement désire peut-être présenter d'autres amendements. Si le secrétaire parlementaire se dit prêt à accepter l'amendement au nom du gouvernement, nous pouvons mettre un terme à la discussion et passer à autre chose.

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, . . .

M. Paproski: Il accepte, il accepte.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances invoque le Règlement.

M. Mahoney: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député voudra peut-être nous dire s'il y a à l'étude un amendement plus important que celui qui pourrait signifier une perte de recettes d'un demi-milliard de dollars.

M. Skoberg: Les milliers de Canadiens qui seraient touchés ne comptent-ils pas? Rappelez-vous que la mesure serait adoptée juste avant Noël. Nous, de l'opposition, croyons que l'amendement amènerait une baisse réelle de l'impôt des contribuables. Ce serait un pas en avant, une nouvelle tendance progressiste dans le régime fiscal. Les gens qui gagnent le moins paieraient moins d'impôt, il n'y a pas à sortir de là.

Je sais que le secrétaire parlementaire se dit prêt à examiner certains secteurs et je l'en félicite, surtout en ce qui concerne une question que je mentionnerai plus loin. Toutefois, s'il refuse son aide aux gens qui en ont le plus besoin, il fera le jeu des grands intérêts commerciaux. Jusqu'à présent, les propositions fiscales ont très peu fait pour améliorer le sort des gens moyens. Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur les points qu'a si bien exposés mon collègue de Winnipeg-Nord-Centre et par d'autres députés en faveur de ce genre de réforme fiscale. Plusieurs d'entre nous admettent que la méthode actuelle n'aboutira vraiment pas à une réforme fiscale. Lois et règlements doivent être établis de façon à protéger les particuliers et notre objectif devrait être de rendre la fiscalité équitable. Le secrétaire parlementaire aime à jongler avec les mots et les chiffres, comme si cela devait rendre le régime fiscal équitable. Plusieurs d'entre nous ne croient pas à la réforme annoncée.

Hier ou avant-hier, un député parlait de la nécessité de règlements interprétatifs. Hier encore, le premier ministre (M. Trudeau) disait qu'une décision sur la propriété étrangère serait bientôt prise ou présentée et que le gouvernement énoncerait une politique à ce sujet. Si le cabinet a pris une pareille décision, elle n'a certainement pas été publiée. Nos vis-à-vis parlent de règlements interprétatifs. Il s'agirait, pour ainsi dire, des règles du jeu, car sans ces règlements interprétatifs, les nombreuses pages du bill à l'étude ne voudraient absolument rien dire. En tout cas à ma connaissance, ces règlements interprétatifs n'ont pas été présentés.